

Projet de transfert du CHU

8 octobre 2010



Contribution de René MARIAUD

Les priorités pour le transfert du CHU

Membre du Conseil de développement comme "Citoyen Volontaire" depuis 2 ans, j'ai assisté à la présentation, jeudi 7 octobre, du projet de transfert du CHU sur l'Île de Nantes par la Directrice Générale, Mme Christiane COUDRIER, avec l'appui du Professeur Gilles POTEL, chef du service des Urgences.

Cette présentation a fait apparaître l'absence de connaissance, par le Conseil de Développement, des études préalables conduites pour la recherche d'un site d'implantation de 1999 à 2008.

Il en ressort que la décision d'implantation est aujourd'hui prise par l'ensemble des Collectivités comme le confirme l'article de ce jour dans Ouest-France : "La recherche médicale sur l'Île de Nantes". Nantes-Métropole avec les Pays de Loire construit un Pôle Santé & Biotechnologies sur l'Île.....en autres BIO OUEST à l'extrémité est du MIN - îlot des marchandises.

Dans ce contexte, il me semble nécessaire de concentrer nos réflexions sur :

- les moyens pour l'accès au CHU car, sur leur site internet, il est fait mention simplement d'une nouvelle ligne de bus !
- la politique et l'organisation matérielle de la médecine des soins en aval de l'hospitalisation.

Dans l'immédiat pour le premier point, je renvoie les lecteurs à ma contribution du 22 janvier 2010 à l'élaboration du Plan de déplacements urbains, préconisant une desserte de l'Île de Nantes par voie ferrée en liaison avec une plateforme multimodale (complexe Grand Blottereau/Gare Nantes Orléans) et un service Bus/Tram propre à l'Île de Nantes. Un rappel en ce sens près de Nantes Métropole, avant le bouclage du PDU, serait sans doute utile.

Mes compétences ne m'autorisent pas à émettre des hypothèses concrètes sur le second point, je laisse ce soin à certains des membres du Conseil.